

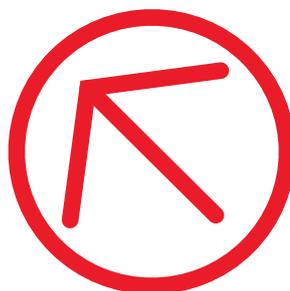
# PLAN DE S**🔌**BRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE CHAMBÉRY

Décembre 2022

**-10% DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

**GARANTIR LES SERVICES PUBLICS**

**JUSTICE SOCIALE**





## EDITO

Face aux crises climatique et inflationniste, Chambéry présente son plan de sobriété et d'efficacité énergétique. Au moment où des efforts importants sont demandés aux Français, les pouvoirs publics doivent être exemplaires. Le Gouvernement a fixé un objectif national de **réduction d'au moins 10% de la consommation énergétique en deux ans. C'est donc l'ambition que nous nous fixons à Chambéry : la Ville apportera toute sa contribution pour atteindre cette cible.**

Les mesures de sobriété ne doivent pas se faire au détriment des plus modestes. C'est pourquoi la municipalité a souhaité une action qui permette de **maintenir l'offre de service public pour les Chambériens.**

Afin de réduire nos consommations d'énergie, le plan de sobriété est basé sur deux piliers complémentaires : **la sobriété et l'efficacité.**

**Par la sobriété**, nous entendons questionner les besoins énergétiques afin de prioriser les besoins essentiels. Ainsi, par exemple, l'éclairage public est désormais éteint entre minuit et 5h du matin, à l'heure où les rues sont les moins fréquentées. Cette mesure permet d'économiser presque 16 % de la consommation d'électricité totale de la Ville !

**Par l'efficacité**, nous travaillons à réduire la quantité d'énergie utilisée, en privilégiant le système le plus économe. C'est par exemple le sens de notre programme de rénovation thermique des bâtiments municipaux ou de l'amélioration du réseau de chauffage urbain qui permet de réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

Dans un contexte budgétaire très difficile pour l'ensemble des collectivités territoriales, les efforts en matière de sobriété sont essentiels. En maîtrisant mieux notre facture énergétique, nous pouvons préserver les services publics et le pouvoir d'achat des Chambériens. Ainsi, en 2023, malgré l'inflation, les tarifs municipaux des services culturels et sportifs n'augmenteront pas afin de rester accessibles à toutes et tous.

**Thierry Repentin,**  
Maire de Chambéry

**Aurélie Le Meur,**  
Première adjointe

# 1 - ÉCONOMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

## SOBRIÉTÉ

- **Abaissement des températures de chauffe.** Abaissement des températures dans les locaux en journée à 19°C sauf pour les crèches (pas de baisse). Abaissement de la température à 14°C dans les gymnases et à 16°C pour les activités douces (gymnastiques douces, yoga, etc.). Baisse limitée (de 0.5° à 1°) dans les établissements du CCAS, décidées en lien avec les résidents et l'Agence Régionale de Santé.
- **Baisse de la température des locaux inoccupés (congés, nuits) et adaptation de la température de chauffe aux usages (bureaux, salles de réunion...).**
- **Rationalisation de l'eau chaude dans les sanitaires.**
- **Réduction de la période de chauffe.**
- **Déploiement de 250 sondes de contrôle et d'un protocole de gestion des anomalies de température.**

### 85 maisons pendant un an

Diminuer la température dans les bâtiments de la Ville permet une économie de 1000 Mégawatt-heure soit l'équivalent du chauffage de près de 85 maisons pendant un an.

## EFFICACITÉ

- **Un grand plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux.** Initié dès le début du mandat municipal, ce plan prévoit les travaux à réaliser dans les mois et années à venir. Plusieurs bâtiments municipaux parmi les plus énergivores ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'études préalables. Ils concernent tous les quartiers et toutes les politiques publiques de la Ville : centre de congrès Le Manège, bâtiment Paul Bert, site Jean Rostand, école élémentaire de Chambéry-le-Vieux, gymnases Boutron et Benoît Chamoux, école élémentaire du Biollay, école Simone Veil, école Jean Jaurès, école du Haut-Maché.
- **Le réseau de chauffage urbain le plus vertueux de France.** En décembre 2022, le réseau de chauffage urbain de Chambéry voit sa part d'énergie renouvelable et de récupération passer de 70% à 80% grâce à un nouvel investissement qui permet de récupérer davantage d'énergie issue de l'incinération des déchets. La réduction de la part du gaz dans le mix énergétique est une bonne nouvelle pour le climat et pour le pouvoir d'achat des abonnés.

# 2 - OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## SOBRIÉTÉ

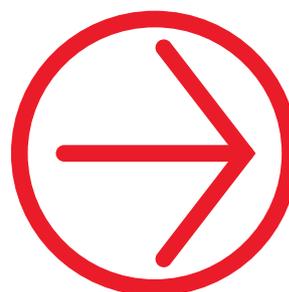
- **Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin.** Cette mesure permet de réduire de 40% la consommation d'électricité utilisée pour l'éclairage public, en éteignant lorsque les rues sont moins fréquentées. Lancé sous forme d'expérimentation, le dispositif évoluera en fonction des retours du terrain.
- **Extinction totale de l'éclairage des arbres.**
- **Adaptation de l'éclairage de mise en valeur du patrimoine à venir.**

### -5%

C'est l'économie d'énergie que permet l'extinction de l'éclairage public entre 00h et 05h, soit la moitié de notre objectif global !

## EFFICACITÉ

- **Modernisation du réseau d'éclairage public en passant à un éclairage LED, plus économe en énergie.** En 2021, 386 luminaires ont été remplacés, permettant l'économie d'environ 60 % d'énergie par point lumineux. La modernisation du réseau continuera au rythme annuel d'environ 400 points lumineux.



## 3 - RENFORCER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

### SOBRIÉTÉ

- Réduction de la climatisation des salles serveurs de la mairie.
- Mise en place d'une extinction automatique des ordinateurs et des écrans de la mairie la nuit.

**2%**

*Selon une étude commandée par le Sénat, le numérique est responsable de 2% du total des émissions de gaz à effet de serre en France.*

### EFFICACITÉ

- Déploiement d'une stratégie numérique responsable.

## 4 - REPENSER L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

### SOBRIÉTÉ

- Réflexion autour du télétravail et rationalisation de l'occupation des locaux.
- Réduction de la flotte municipale de véhicules légers.
- Mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les agents.

**33 tonnes de CO<sub>2</sub>**

*C'est l'impact carbone d'une voiture citadine à essence sur l'ensemble de son cycle de vie, soit 3 fois plus qu'un modèle électrique comparable (12 t CO<sub>2</sub>).*

### EFFICACITÉ

- Optimisation des période de charge des véhicules électriques en heures creuses.
- Optimisation des tournées d'aide à domicile du CCAS pour faciliter leur réalisation complète ou partielle à pied.
- Définition du plan de déplacement de la collectivité pour proposer aux agents municipaux des alternatives à la voiture individuelle.

## 5 - MOBILISER LA POPULATION ET LES ACTEURS

- Signature de la charte écoWatt du fournisseur de transport d'électricité RTE.
- Sensibilisation de la population aux éco-gestes, notamment les jours de tension sur le réseau.
- Accompagnement des artisans et des commerçants vers la transition écologique. Développement du label écomerçant.es et diffusion d'outils dédiés.

**13**

*C'est le nombre d'éco-gestes que propose d'adopter écoWatt en cas de tension sur le réseau (<https://www.monecowatt.fr/ecogestes>).*

## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Accompagnement par le CCAS des personnes en situation de précarité énergétique.
- Fonds d'accompagnement contre la précarité (énergie, charges du quotidien...) en interne et en externe.
- Aides de la Ville en faveur de la rénovation énergétique des logements privés.
- Exonération de taxe foncière pour encourager la rénovation thermique.

Le Conseil municipal a adopté en mars 2022 une exonération de 50% de la part communale de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétés anciennes ayant fait l'objet de travaux de rénovation visant à réduire les consommations d'énergie. Cette exonération est applicable dès 2023.